



AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 26 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00183510-DE

EXTRAIT N°001835
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 26 juin 2025

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Djamel BELGHAZI, M. Jean-François BOUC

II. DELIBERATION : NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu les articles L. 421-8 et R. 421-4 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain en date du 4 avril 2025 désignant Mme Audrey DUGAL pour siéger au sein du Conseil d'Administration d'aquitanis ;

Attendu qu'il y a lieu de prendre acte en séance de la nouvelle composition à 23 Membres du Conseil d'Administration d'AQUITANIS comme constitué ci-dessous ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 20

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration prend acte à l'unanimité de la nouvelle composition du Conseil d'Administration d'AQUITANIS à 23 Membres comme suit :

M. Pierre HURMIC (membre du conseil métropolitain)

M. Nordine GUENDEZ (membre du conseil métropolitain) – **Président**

M. Jean-Jacques PUYOBRAU (membre du conseil métropolitain) – **Vice-Président**

Mme Daphné GAUSSENS (membre du conseil métropolitain)

M. Stéphane PFEIFFER (membre du conseil métropolitain)

M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM (membre du conseil métropolitain)

M. Philippe BENICHOU (personnalité qualifiée – Collectivité territoriale)

M. Jean-Philippe LE GAL (personnalité qualifiée – Collectivité territoriale)

M. Jean Michel ROUX (personnalité qualifiée)

M. Laurent CASTAGNEDE (personnalité qualifiée)

Mme Elodie VOUILLON (personnalité qualifiée)

M. Arnaud BEYSSEN (personnalité qualifiée)

Mme Audrey DUGAL (personnalité qualifiée)

Mme Monique BALESTIBAUD : Administrateur représentant une association agréée dans l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

M. Jean-Luc BANABERA : Administrateur représentant la CAF 33

M. Jean-Louis HAURIE : Administrateur représentant l'UDAF 33

M. Jérôme COHADE : Administrateur représentant ACTION LOGEMENT GROUPE

Mme Nadia SEKRANE : Administrateur représentant l'organisation syndicale CFDT

Administrateur représentant les organisations syndicales – *Désignation à venir*

M. Gérard NOEL – Administrateur représentant les locataires (CLCV)

M. Georges DUBERNET - Administrateur représentant les locataires (AFOC)

M. Jean-François BOUC - Administrateur représentant les locataires (AGL)

M. Djamel BELGHAZI - Administrateur représentant les locataires (CGL92)

Un membre en cours de désignation représentant les organisations syndicales de salariés

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 juin 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00183610-DE

EXTRAIT N°001836
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 26 juin 2025

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-
Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Djamel BELGHAZI, M. Jean-François BOUC

II. DELIBERATION : ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPH AQUITANIS

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Après avoir entendu l'intervention de la personne candidate ;

Vu la prise d'acte en séance de la nouvelle composition du Conseil d'Administration d'AQUITANIS ;

Vu les articles L. 421-8 et R. 421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau Membre du Bureau du Conseil d'Administration d'AQUITANIS ;

Attendu que l'élection d'un Membre du Bureau du Conseil d'Administration s'obtient à la majorité absolue des membres en fonction ayant voix délibérative soit 13 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote :

- A bulletin secret
- A main levée

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivantes :

-	Mme Audrey DUGAL	- Nombre de voix	: 20
-		- Nombre de voix	:
-		- Nombre de voix	:
-		- Nombre de voix	:

Qu'en conséquence est élu(e) : MME AUDREY DUGAL

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration prend acte de l'élection à l'unanimité, Mme Audrey DUGAL en tant que Membre du Bureau du Conseil d'Administration d'AQUITANIS et de l'acceptation de celle/celui-ci aux dites fonctions.

Fait à Bordeaux,
Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 26 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00183710-DE

EXTRAIT N°001837
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 26 juin 2025

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-
Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Djamel BELGHAZI, M. Jean-François BOUC

AQUITANIS

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE BORDEAUX METROPOLE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2025

N° de Rapport : 25-044
Code direction : DG
Nom du référent : JL. GORCE
Nom du rapporteur : JL GORCE

I. RAPPORT : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2025

Le jeudi 17 avril 2025, le Conseil d'Administration d'aquitanis a tenu réunion à 09h30, au sein du Siège situé 1 Avenue André Reinson à Bordeaux.

Il est demandé au Conseil d'Administration de valider le projet de compte rendu ci-joint.

II. DELIBERATION : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2025

*Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu le projet de compte rendu annexé au présent Rapport ;*

Attendu que la validation des comptes rendus du Conseil d'Administration s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés ;

Attendu que les résultats du vote sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 20

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte rendu du Conseil d'Administration du 17 avril 2025.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 26 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00183810-DE

EXTRAIT N°001838
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 26 juin 2025

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Djamel BELGHAZI, M. Jean-François BOUC

II. DELIBERATION : DESIGNATION DU REPRESENTANT D'AQUITANIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AXANIS

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu l'article L.225-20 du Code de Commerce ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 20

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité Monsieur Jean Philippe Le Gal en tant que Représentant d'AQUITANIS au sein du Conseil d'Administration d'AXANIS et prend acte de son acceptation à ladite fonction.

Fait à Bordeaux,
Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 26 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00183910-DE

EXTRAIT N°001839
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 26 juin 2025

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Elodie VOUILLON donne pouvoir à M. Jean-Michel ROUX

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Djamel BELGHAZI, M. Jean-François BOUC

II. DELIBERATION : VALIDATION DES MUTATIONS EN SOUS-OCCUPATION

*Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu la loi ELAN du 23 novembre 2018 ;*

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 20

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité l'attribution en mutation d'un logement T3 à une personne seule afin de libérer un logement de grande typologie.

Fait à Bordeaux,
Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 26 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00184010-DE

E X T R A I T N°001840
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

—————
Séance du 26 juin 2025
—————

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-
Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie
VOUILLON, Djamel BELGHAZI

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-François BOUC

II. DELIBERATION : PLAN STRATEGIQUE DE PATRIMOINES 2024-2033

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Vu l'article L. 411-9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Après avoir pris connaissance du Plan stratégique de patrimoines 2024-2033 ci-après annexé ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Plan Stratégique de Patrimoines 2024 - 2033 qui constitue à moyen terme, la « feuille de route » d'aquitanis.

Fait à Bordeaux,

Le Président,





AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

REÇU EN PREFECTURE
Le 26 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250626-D00184110-DE

EXTRAIT N°001841
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Conseil d'administration d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 26 juin 2025

Aujourd'hui, le **jeudi vingt-six juin deux mille vingt-cinq**, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ, Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ, Mme Monique BALESTIBAUD, M. Jean-Luc BANABERA,
M. Philippe BENICHOU, M. Laurent CASTAIGNEDE, M. Jérôme COHADE,
M. Georges DUBERNET, Mme Daphné GAUSSENS, M. Jean-Louis HAURIE, M. Jean-Philippe LE GAL, M. Gérard NOËL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Audrey DUGAL,
M. Jean-Michel ROUX, Mme Nadia SEKRANE, Mme Elodie VOUILLON, Djamel BELGHAZI

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Arnaud BEYSSEN donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre HURMIC donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM donne pouvoir à M. Nordine GUENDEZ
M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à M. Jean-Jacques PUYOBRAU

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Jean-François BOUC

II. DELIBERATION: AUTORISATION DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE DE CESSION DE BIENS A L'OPERATEUR NATIONAL DE VENTE (ONV) ET SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE COOPERATION PUBLIC DE GESTION DELEGUEE

Après avoir pris connaissance du Rapport;

Vu l'article L.422-4 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article L.443-11 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article L.443-13 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article L.445-1 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le 3^e Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2021 par l'Opérateur National de Vente et les critères d'éligibilité des biens immobiliers pris en application des articles L. 443.7 et R.443-10 du Code de la Construction et de l'Habitation notamment,

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 12 votes favorables pour un quorum de 16 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE :

ABSTENTIONS :

Voix POUR : 21

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Directeur général, ou tout autre directeur dûment habilité, à signer la convention de partenariat pluriannuelle entre l'ONV et Aquitanis - et ses avenants éventuels - précisant la programmation 2026/2028 de cession de biens immobiliers à l'ONV.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité le Directeur général, ou tout autre directeur dûment habilité, à signer le Protocole de coopération public de gestion déléguée entre l'ONV et Aquitanis, ayant pour objet la mise en œuvre du dispositif de vente hlm.

ARTICLE 3 : Le Conseil d'Administration autorise à l'unanimité Aquitanis à engager les démarches visant à rechercher les avis des représentants des communes et les autorisations de vente HLM à requérir auprès de Bordeaux Métropole.

Fait à Bordeaux,

Le Président,

